

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 397 DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Retrait des cartes d'électeurs

## La Société Civile lance un appel aux Guinéens



Edito à vue d'Aigle

### A l'heure de la distribution des cartes d'électeur

L'heure est à la distribution des cartes d'électeurs à travers le pays. Une distribution dont le coup d'envoi a été donné le samedi, 6 août 2025. Le président de la transition, le général d'Armée Mamadi Doumbouya, s'est acquitté de son devoir citoyen, celui de récupérer sa carte d'électeur à l'Ecole des sourds-muets de Boulbinet, dans la commune de Kaloum...

Education P.2



**Après une grogne, le président de la transition prend en main la situation des enseignants contractuels non retenus à la fonction**

Politique P.4



**Dr Faya Millimouno ne briguera pas un 3ème mandat à la tête du BL**

Conakry P.7



**Un militant de l'UFDC enlevé et porté disparu**

Campagne référendaire P.3

**Le Premier Ministre dans la commune de Matam**

Nimba d'Or Spécial Transition P.5

**Les sportifs qui se sont illustrés du 5 septembre 2021 au 5 septembre 2025**

Éliminatoires Mondial 2026

**Le Sénégal maîtrise la RDC et prend la tête du groupe B**

Édito à vue d'aigle



A l'heure de la distribution des cartes d'électeur

L'heure est à la distribution des cartes d'électeurs à travers le pays. Une distribution dont le coup d'envoi a été donné le samedi, 6 août 2025. Le président de la transition, le général d'Armée Mamadi Doumbouya, s'est acquitté de son devoir citoyen, celui de récupérer sa carte d'électeur à l'École des sourds-muets de Boulbinet, dans la commune de Kaloum. « Aujourd'hui, j'ai accompli mon devoir citoyen en récupérant ma carte d'électeur. J'invite chaque Guinéenne et chaque Guinéen à en faire autant afin de participer, le 21 septembre 2025, au vote référendaire dans la paix, la sérénité et avec un sens élevé de responsabilité. Ensemble, faisons vivre notre gouvernance participative et construisons l'avenir de notre Nation. », a-t-il écrit sur son compte Facebook. A rappeler que parmi les innovations contenues dans le projet de

nouvelle constitution, l'on peut citer notamment : le droit de pétition permettant aux citoyens de saisir les autorités sur des sujets d'intérêt général; la gratuité de l'éducation de base; la création d'un Sénat, représentant des collectivités et des corps sociaux, afin de renforcer la décentralisation; la valorisation des langues nationales pour rapprocher l'administration des citoyens et réhabiliter les identités culturelles. Les membres du gouvernement, des artistes, des leaders politiques, des leaders religieux, des gouverneurs de région, les préfets, les sous-préfets, les présidents de délégations spéciales, les opérateurs économiques ou encore des transporteurs ont joué leur partition citoyenne dans la vulgarisation dudit projet de nouvelle constitution. Jusqu'au 18 septembre 2025, ce sont 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile qui mènent campagne en vue du scrutin référendaire prévu le 21 septembre prochain. Selon la Direction générale des élections, le corps électoral compte désormais 6.768.458 électeurs, incluant les Guinéens résidant à l'étranger. Les régions de Conakry et de Kankan viennent en tête, avec respectivement 1.543.022 électeurs et 1.522.956 inscrits. Elles concentrent près de la moitié du corps électoral. La région de Kindia vient en troisième position, avec 882 649 électeurs, devant Nzérékoré (828 124 inscrits) et Boké (596 519 électeurs). Quant aux régions de Faranah, Labé et Mamou, elles comptent respectivement 491 277, 446 750 et 331 890 électeurs. Sans oublier les 125.271 inscrits au niveau de la diaspora. Les partis membres des Forces vives de Guinée (RPG, UFDG, UFR) disent ne pas être concernés par ce scrutin. Pour sa part, le Bloc libéral de Faya Millimouno appelle le peuple de Guinée à rejeter le projet de nouvelle constitution soumis à référendum en votant "Non" le 21 septembre. Le PUP de Fodé Bangoura et l'UNPG de François Louncény Fall ont donné des consignes de vote en faveur du "Oui".

Kèfina Diakité



**Autorisation** N°299/PR/TPI/K/2018  
**Siège** : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée  
**E-mail** : laigleinfosgn@gmail.com  
**Tél**: (+224) 621 93 53 88  
**Fondateur & Administrateur Général** Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
**Tél.** +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53  
**Directeur de Publication**: Amadou Sadjo Diallo  
**Rédacteur en Chef**: Sékou Condé  
**Secrétaire Général de la Rédaction**: Samuel M'Bemba  
**Comité de Rédaction**: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura  
**Stagiaire**: Mamadou Oury Bah  
**Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub**: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50  
**Chef PAO**: Abdoulaye Durack Bangoura  
**Imprimeur**: Alseny Camara 628066445  
**Imprimerie**: Imprimerie Lanyi  
**Distribution**: L'Aigle Infos/Maison du Livre  
**Mise en page**: CMP-GAMS 629106363  
**Photographe**: Moustapha Camara  
**Édité par** : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Education

Après une grogne, le président de la transition prend en main la situation des enseignants contractuels non retenus à la fonction



**Les enseignants communautaires retenus ou recalés à la fonction publique, dans la zone de Conakry, ont investi les rues de Kaloum le lundi 08 septembre 2025. Ils réclament de meilleures conditions de vie, ainsi que le paiement de plusieurs mois de primes et de salaires en retard. Leur mécontentement a été exprimé dans une déclaration faite à la Bourse du travail.**

La coalition des Enseignants Communaux retenus, non retenus et ceux de la zone spéciale de Conakry réunie en session extraordinaire, ce, conformément aux préoccupations qui assaillent le système éducatif : une situation qui affecte dangereusement leur dignité. Considérant le manque criard des Enseignants dans nos écoles :  
 -Considérant le non-paiement des arriérés de primes des Enseignants contractuels non retenus :  
 -Considérant le non-paiement des arriérés de salaires des Enseignants Communaux Retenus: Nous Enseignants Communaux Retenus, Non Retenus et ceux de la Zone Spéciale de Conakry : Au regard de toutes ces perpétuelles incohérences, la coalition des Enseignants Communaux Retenus, Non Retenus et ceux de la Zone Spéciale de Conakry après une large consultation de la base :

Exige

- 1-L'engagement immédiat et sans condition à la Fonction Publique de tous les Enseignants Contractuels Communaux Non Retenus et ceux de la zone spéciale de Conakry avant l'ouverture des classes 2025-2026;
- 2- le paiement des Arriérés de salaires des Enseignants Communaux Retenus et primes des Non Retenus avant l'ouverture des classes 2025-2026;
- 3- Dialogue Social Permanent. L'ouverture d'un cadre de concertation inclusif entre le Gouvernement, les syndicats et la Coalition concernée afin d'éviter toute marginalisation et d'assurer une résolution rapide et durable.

La coalition des Enseignants Communaux Retenus. Non Retenus et ceux de la Zone Spéciale de Conakry très soucieuse des problèmes de l'école guinéenne, de la situation socio-politique de notre pays et la paix, invite La coalition attire également l'attention de l'opi-

nion publique sur le grave déficit d'enseignants qui fragilise dangereusement le système éducatif guinéen et compromet la formation des élèves dans les écoles.

A cet effet, elle appelle à l'implication : des ONG, des structures syndicales de l'éducation, de la société civile guinéenne, du Conseil national du dialogue social, ainsi que du Gouvernement, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de satisfaire ces différents points susmentionnés dans un bref délai afin de trouver une solution rapide et juste à cette injustice dont sont victimes les enseignants communautaires et ceux de la zone spéciale de Conakry.

C'est peut-être une bonne nouvelle pour les enseignants contractuels communaux, y compris ceux de la zone spéciale de Conakry, non retenus. Fortement mobilisés à la Bourse du travail le lundi 8 septembre 2025, ils ont exprimé leur ras-le-bol face au « silence » des autorités et au manque de visibilité sur leur situation, espérant attirer l'attention du président Mamadi Doumbouya sur leur sort.

Suite à ce mouvement qui a également manifesté l'entrée du Palais Mohamed V, une délégation des manifestants a été reçue à la présidence de la République. Selon le compte-rendu de certains membres reçus au Palais Mohamed V, la situation a été prise en main.

Nous avons effectivement été reçus au palais et avons rencontré le chef du protocole adjoint du président. Le dossier des enseignants communaux non retenus et ceux de la zone spé-

ciale de Conakry est désormais entre de bonnes mains. Après le référendum, les ministres actuellement en déplacement pour la campagne seront de retour.

Peu après leurs revendications, ces enseignants ont rallié le palais Mohamed 5, où ils ont scandé le nom du président de la transition pour qu'il puisse entendre leur cri de cœur.

Le Général Mamadi Doumbouya a toute suite dépêché ses hommes pour former une délégation en leur nom. Mohamed Latige Brahim Salim, membre de ladite délégation fait le retour à ses pairs.

« Nous serons alors convoqués dans un bref délai pour l'ouverture d'un processus d'engagement de tous les enseignants contractuels communaux et ceux de la zone spéciale de Conakry à la fonction publique. On nous a demandé de dresser la liste de tous les concernés ; nous l'avons fait et elle se trouve actuellement à la présidence », a-t-il rapporté.

Après cette entrevue avec les émissaires du président de la transition, le porte-parole des enseignants a invité ses collègues à se rendre disponibles si toutefois ils sont sollicités.

« Les enseignants contractuels communaux non retenus, la seule chose qui vous reste maintenant, c'est la signature de votre arrêté d'engagement à la fonction publique », a conclu Brahim Latige.

Samuel Demba. D



Campagne référendaire

Le Premier Ministre dans la commune de Matam



**Le Premier Ministre guinéen, Amadou Oury Bah, chef du gouvernement a mis à profit une rencontre dans la commune de Matam le mardi 09 septembre 2025 pour insister sur l'importance du retrait des cartes d'électeurs, qui, on le sait pertinemment, est un préalable à la participation au vote référendaire.**

Dans le cadre de la campagne référendaire qui s'est ouverte le 31 août dernier et qui court jusqu'au 18 septembre prochain, la Maison des Jeunes de Koulewondy, dans la commune de Matam, a servi de cadre à une grande mobilisation des jeunes à l'initiative du président de la délégation spéciale de cette commune, Badra Koné. L'on y a noté la présence du Premier ministre Amadou Oury Bah, qui était venu soutenir la campagne du "Oui" au référendum constitutionnel du 21 septembre. Le chef du gouvernement a mis cette occasion à profit pour insister sur l'importance du retrait des cartes d'électeurs, qui, on le sait pertinemment, est un préalable à la

participation au vote référendaire. « Nous sommes la génération née avec l'indépendance en 1958. Nous avons vécu l'évolution de ce pays : instabilité, crises, échecs répétés. Avec le CNRD et sous l'impulsion du Président, le Général Mamadi Doumbouya, nous voulons apprendre de nos erreurs et tourner définitivement la page des fautes du passé. Ce projet constitutionnel incarne cette volonté, celle de bâtir un pays stable, développé, prospère, où les citoyens, unis dans la fraternité, avancent ensemble », a déclaré le locataire du Palais de la Colombe. Quant à Aliou Badra Cheikna Koné, il a lancé cet appel : « Le référendum du 21 septembre 2025

n'est pas un simple rendez-vous électoral. C'est une consultation historique, une interpellation de notre conscience collective. En disant Oui, nous disons Oui à la stabilité, Oui à la paix, Oui à la continuité des réformes. Le Oui n'est pas un mot, c'est une vision. Ce n'est pas une couleur, mais un cap pour bâtir une Guinée plus juste, plus forte, plus unie ». **Kaba Kankoula**



Retrait des cartes d'électeurs

La Société Civile lance un appel aux Guinéens



**Les faitières, les organisations de jeunes, de femmes, ainsi que celles représentant les personnes vivant avec un handicap, ont lancé, le lundi 08 septembre 2025, un appel aux Guinéens en vue d'un retrait massif des cartes d'électeurs. C'est au siège du CNOCSG que cet appel a été lancé.**

« Le succès du référendum repose d'abord sur la participation massive des électeurs, et cette participation commence par un geste simple mais fondamental : retirer sa carte d'électeur », a indiqué le président du Conseil National de la société civile Guinéenne (CNOS-

CG), Ange Gabriel Haba. Les organisations membres de la synergie de la société civile s'engagent à déployer une vaste campagne de sensibilisation à travers le pays, avec pour objectif, zéro abstention due à l'absence de carte. Les relais communautaires, les coordinations régionales,

prélectorales et sous-prélectorales sont ainsi invités à organiser des rencontres citoyennes, diffuser des messages de proximité, engager les leaders religieux et communautaires, et utiliser les médias locaux pour faire passer un message univoque : chaque citoyen doit retirer sa carte.

Conakry

La 1ère édition de Nimba Reggae Festival

**Dans la nuit du 6 au 7 septembre 2025, la première édition du Nimba Reggae Festival, porté par Kanamacina Record, s'est tenue à Conakry. C'est l'esplanade du Palais du peuple qui a servi de cadre à ce festival où chants d'unité, messages panafricainistes et appels à la justice sociale ont été véhiculés.**



A ce grand rendez-vous musical, le public a dansé au rythme du reggae chanté en anglais et en français. Des artistes venus de divers horizons (Naftaly, Jah Thunder, Little Robert, Dj Awadi, Berlea, Tiwony, Jaz Elise, Warrior King, Jah Mason) se sont relayés sur scène pour offrir des performances inoubliables. Ils ont défendu les couleurs de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Congo et de la Guadeloupe. Selon Mediaguinee, la scène locale a également brillé. Talon Pilon et Maître Hitman ont assuré une ouverture haute en couleurs, avant l'entrée très attendue de Takana Zion à 3h34. Introduit par son présentateur TS et accompagné de sonorités de djembé, l'artiste a lancé son show avec Congo avant d'enchaîner ses titres phares comme Kanamacina, Vampaya ou Yèkhè kha tami. Ses chansons, reprises en chœur par des milliers de voix, ont exalté l'unité et la fraternité entre les peuples.

Au milieu de son show, Mouctar Soumah alias Mangana a tenu à délivrer un message fort : « personne ne dépasse son prochain. Mettons de côté l'ethnocentrisme et nous irons de l'avant. » Selon toujours le site d'informations, la suite du spectacle a vu défiler d'autres grands noms. Richie Spice a marqué les esprits par sa puissance vocale et son authenticité. Enfin, le moment le plus attendu est arrivé avec la montée sur scène de Ky-Mani Marley à 5h20. Malgré la fatigue, le public est resté galvanisé par son énergie, avant de vivre un final mémorable sur One Love, l'incontournable héritage de son père Bob Marley. Les rideaux sont tombés à 5h50, après une nuit où le reggae a uni des milliers de personnes autour d'un même message : celui de la paix, de l'amour et de la fraternité, rapporte Mediaguinee.

**Mamadou Oury**

Les jeunes, décrits comme la force vive et l'avenir de la nation, sont appelés à donner le ton et entraîner les autres. Les femmes, pour leur part, sont invitées à jouer un rôle central dans cette mobilisation, en incitant leur entourage à agir. Les sages, leaders religieux et communautaires sont invités à user de leur autorité pour faire passer ce message de citoyenneté active. Dans leur déclaration, ces organisations ont donné à rappeler ceci : « Votre carte, c'est votre voix : elle vous permet d'exprimer vos convictions. Votre carte, c'est votre droit : elle incarne votre égalité devant les urnes. Votre carte, c'est votre dignité : elle symbolise votre place dans la construction nationale. Et donc, refuser d'aller chercher sa carte, c'est abandonner une partie de soi. Le communiqué appelle également les commissions de retrait et les conseils de quartiers à respecter rigou-

reusement les procédures établies pour faciliter l'accès aux cartes (présentation du récépissé d'enrôlement, pièce d'identité, permis de conduire, passeport, etc.). Fidèle à son rôle de veille démocratique, la société civile guinéenne s'engage à suivre de près tout le processus référendaire pour garantir sa crédibilité, son inclusivité et sa transparence. Elle promet de dénoncer toute irrégularité et de veiller à ce que la voix du peuple soit non seulement entendue, mais également respectée. « Retirer sa carte d'électeur, c'est bâtir la Guinée que nous voulons pour demain. Ensemble, relevons ce défi citoyen. Ensemble, faisons triompher la démocratie, la paix et l'unité nationale », a fait savoir Ange Gabriel Haba, président du CNOCSG.

**Mamadou Oury**

## Politique

## Dr Faya Millimouno ne briguera pas un 3ème mandat à la tête du BL



**Le président du Bloc Libéral a fait une annonce majeure le samedi 06 septembre 2025, dans un entretien accordé à la télé web, Refletguinée. Dr Faya Lansana Millimouno veut instaurer l'alternance à la tête de son parti. A moins d'un mois du congrès de la formation qu'il dirige, l'opposant a convié à nos confrères, qu'il ne compte pas briguer un autre mandat en tant que président du Bloc Libéral.**

L'opposant qui a souvent cité l'ancien président Alpha Condé comme un mauvais exemple dans ce sens, ne fera donc pas la même chose. En clair, il n'y aura donc de troisième mandat pour Dr Faya Lansana Millimouno à la tête du Bloc Libéral.

Pourtant, les statuts du BL ne le disent pas explicitement. Mais l'idée est de rompre avec la sédentarisation à la tête des organisations qui se veulent démocratiques, qu'elle qu'en soit.

« Tous ceux qui sont au sein du BL y croient, c'est pourquoi nous sommes le parti de la rupture. Nous allons au troisième congrès du parti, ça sera dans la dernière semaine du mois d'octobre. Je fais cette déclaration pour permettre à tous les militants, à tous les responsables de ce grand parti qui voudront briguer sa présidence de se préparer », a déclaré Dr Faya.

« Je suis à la disposition de tous les potentiels candidats, parce que le BL pour moi, c'est mon bébé, c'est le bébé de tous les membres fondateurs. Nous vou-

lons voir le BL diriger la Guinée, pas une fois, mais plusieurs fois.

Mais ça ne sera pas possible si c'est seulement une personne qui en fait sa propriété. Le BL n'a jamais été la propriété de Dr Faya Millimouno et bien il ne le sera jamais. Comme il ne sera jamais la propriété d'un autre. Et je donne donc l'exemple. Au prochain congrès, je ne serai pas candidat pour être de nouveau président du Bloc libéral », a-t-il ajouté. Cela n'a absolument rien à voir avec mes ambitions présidentielles. On n'a pas besoin d'être président d'un parti pour être investi candidat de son parti à une élection », a-t-il souligné.

Dr Faya rappelle qu'il a été jusqu'ici la voix la plus prépondérante au sein du BL.

« Quand nous avons critiqué le comportement de M. Alpha Condé, ce n'était pas simplement un mouvement d'ensemble. Vous m'avez peut-être entendu dire qu'une personne qui promet de respecter la Constitution, de faire deux mandats puis de quitter, mais qui est président

fondateur de son parti depuis 30 ans... Comment pouvez-vous croire qu'elle respectera cette promesse ? Je suis fidèle à mes principes. Je reste et demeure Bloc Libéral, et acteur politique majeur en Guinée. Mais tout cela, je peux l'être sans être président du parti », a-t-il ajouté.

Dr Faya Millimouno reste encore leader du BL jusqu'au en octobre prochain. Il souhaite continuer à le développer avant l'arrivée de son successeur.

« Et je m'adresse à tous ceux qui ont rejoint le parti parce que Dr Faya Millimouno était à sa tête. Ce n'était pas à cause de moi que vous êtes venus dans le parti. Vous êtes dans le parti parce que vous avez cru en un rêve. Ce rêve, il est le nôtre. Ce rêve-là ne va pas disparaître parce que demain, je ne serai pas à la tête du Bloc libéral. Je serai militant engagé du Bloc libéral et vous le saurez au lendemain du congrès », a-t-il assuré.

**Samuel Demba. D**

subi. C'est ainsi qu'il a décidé de porter plainte contre le jeune après 8 mois de collaboration. Le prévenu, pour sa part, n'a pas nié ce manquement constaté par son désormais ex-patron. Cependant, il a expliqué au tribunal, qu'il n'était pas le seul détenteur de la clé de la pharmacie. Il y avait une autre employée qui l'épaulait dans ses tâches quotidiennes dans cette pharmacie. L'autre argument du prévenu à la barre, était que, l'inventaire a été fait en son absence. Des arguments qui n'ont pas convaincu le procureur qui avait requis la condamnation de Frédéric Delamou à 18 mois de prison dont 6 assortis de sursis. Sur l'action civile, le magistrat avait sollicité le remboursement des 43 millions 64 mille francs guinéens, soit la valeur des produits qui ont disparu de la pharmacie, apprend-on du site d'informations Mediaguinee.

**Kaba Kankoula**

## Homicide involontaire

## La partie civile réclame cinq milliards de GNF à Singleton



**L'artiste Mohamed Seydou Bangoura alias "Singleton" fait face à un procès ultra médiatisé. Il est poursuivi pour « homicide involontaire » dans un accident qui a coûté la vie à Mohamed Lamine Traoré.**

Dans ses premières déclarations lors de la première journée du procès, Singleton n'est pas passé par deux chemins. Il a demandé pardon pour cet accident survenu à Coyah, alors qu'il venait de Forécariah en compagnie de sa famille.

La deuxième journée du procès de l'artiste urbain Singleton a été marquée par la comparution de Mabinty Touré, se disant témoin oculaire de la scène qui a coûté la vie à Mohamed Lamine Traoré.

A la barre, Mabinty Touré, nourrice, porte dans son dos son enfant. Dans une sérénité, elle a livré un récit qu'elle dit avoir vécu le jour de l'accident. Selon ses propos, le meurtre commis par l'article ne pouvait pas être évité parce qu'il roulait à vive allure.

« Ce jour, je lavais les assiettes devant mon domicile, parce que nous ne sommes pas loin de la route. J'ai vu des voitures de militaires quittant Maferinyah pour Coyah. J'ai aperçu le vieux, garé chez un vulgarisateur. Quand les militaires sont passés, le vieux a voulu bouger pour aller vers Maferinyah. Arrivé à un certain niveau, un véhicule voulant doubler le vieux, qui portait un sac de riz sur sa moto, l'a heurté et il est tombé. Il a voulu relever sa moto, et nous lui avons dit : "Vieux, lève-toi, lève-toi." Voulant se relever, la voiture de Singleton était déjà proche, et il a roulé sur le vieux, qui s'est retrouvé sous ses pneus. Il l'a traîné jusqu'à une certaine distance », a-t-elle raconté dans une vidéo publiée par Authentique info.

A en croire dame Mabinty Touré, ce sont des militaires qui sont venus extraire la victime sous la voiture de Singleton alors que ce dernier n'est jamais descendu, immédiatement de son véhicule après l'accident : « Je n'ai vu personne descendre. Les militaires qui étaient là sont venus soulever la voiture pour extraire le vieux. Il respirait encore, et les gens ont dit qu'il allait être soigné. Donc, ils l'ont transporté à l'hôpital. S'il (Singleton) ne roulait pas à vive allure, il pouvait éviter de commettre ce meurtre », a-t-elle ajouté. Pour conclure, Mabinty Touré

ajoute que le Vieux était encore en vie quand on le transportait à l'hôpital. Mais par après, ils ont appris qu'il n'a pas survécu. Après le passage d'un témoin à la barre, l'artiste a été interrogé sur la désactivation de compte Facebook, au lendemain de l'accident.

En réponse, le chanteur du célèbre morceau "Guèmè" a laissé entendre que sa page a été désactivée parce qu'il y a eu beaucoup de signalements. Au procès, Singleton a déclaré que la plupart de ceux qui le jugent, le font juger à cause de ma prise de position politique.

« Sur Internet aujourd'hui, il y a beaucoup de gens qui essaient de me donner une autre image parce que nous ne sommes pas du même côté. Pourtant, chacun est libre de choisir son côté », a-t-il déclaré.

Poursuivant, il ajoute qu'à cause de ça : « chacun raconte l'accident à sa manière. Il y en a qui disent que Singleton a tué. D'autres disent qu'il a tapé deux personnes sur la moto. Il y en a aussi qui disent qu'il a fumé ou bu. Et pourtant je ne fume pas de la cigarette ni de la drogue, je ne bois pas d'alcool. Je ne prends rien », s'est-il défendu.

Dans la phase des plaidoiries, les avocats de la partie civile ont réclamé un montant de cinq milliards de nos francs pour la réparation des préjudices causés : « La somme dérisoire de 5 milliards de francs guinéens est justifiée. Avec cette somme, cela nous permettra d'assurer les charges des enfants à titre de réparation. Ce montant sera réparti entre les dix enfants laissés par le défunt, dont le plus jeune est âgé d'un an et le plus âgé de 25 ans », a indiqué Me Idrissa Bangoura.

Il rappelle que des accidents surviennent quotidiennement. Mais pour ce dont il est question, il s'agit selon lui de l'indifférence, de l'arrogance et d'un sentiment d'orgueil démesuré de la part du prévenu. L'avocat ajoute par ailleurs que la partie civile ne s'est jamais désistée dans cette affaire : « Le pardon est différent du désistement », a-t-il précisé.

L'avocat a indiqué que Singleton roulait à vive allure, selon le témoignage accablant de Mabinty Touré

**Samuel Demba. D**

## TPI de Dixinn

## Condamnation d'un jeune à un an d'emprisonnement pour abus de confiance



**Selon le site Mediaguinee, le tribunal de Dixinn a déclaré Frédéric Delamou coupable d'abuser de sa confiance au préjudice de Oumar Mané, représentant d'une société de vente de produits bio. Par la suite, le juge l'a condamné à un (1) an d'emprisonnement et au remboursement des quarante-trois millions soixante-quatre mille francs guinéens (43 064 000 GNF), soit la valeur des produits déclarés disparus de la pharmacie.**

A l'audience du lundi 8 septembre 2025, le plaignant a déclaré que c'est suite à un inventaire fait des produits que le constat a révélé qu'il y avait un manque à gagner d'une quantité de produits énorme

dans la pharmacie dont Frédéric Delamou assurait la gestion. D'interrogation en interrogation, ce dernier n'a pas pu donner des arguments pouvant convaincre M. Mané à accepter le préjudice

## Enseignement Franco-arabe

Le Secrétaire Général du SNEFAG écrit au ministre de la Défense Nationale



**Ibrahime Mansaré est le Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement Franco-Arabe de Guinée. Il a écrit une lettre ouverte au ministre de la Défense nationale. Lisez...**

«Ladoléance du Syndicat National de l'Enseignement Franco-Arabe de Guinée pour la participation des élèves Franco-Arabs au Concours d'admission aux Prytanées Militaires de Guinée 2025. Monsieur le Ministre ; Le 05 septembre, sous l'impulsion du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), conduit par la vision éclairée de Son Excellence le Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'État, Chef suprême des Armées, la Nation guinéenne a nourri un profond espoir de refondation, de justice sociale et de redressement de l'État. Je me permets de m'adresser à votre honorable personne afin de vous notifier le nombre de candidat qui était officiellement inscrit au compte de profil franco-arabe

pour la session 2025 est de vingt-six milles trois-cent vingt-sept (26327) dont huit milles quatre-vingt-treize (8093) filles. Comment peut-on snober ce nombre important des enfants du pays dans un cours qui est à sa troisième session depuis la mise en place de cette école ; d'Elite de demain ou parler autre langue plus le français est-il un handicap dans notre pays au sein de l'armée ? Monsieur le Ministre, dans le cadre de nos objectifs et tenant compte de votre ferme engagement dans la promotion de la culture du mérite au profit de l'émergence de notre chère patrie la République de Guinée, nous venons très respectueusement auprès de vous, solliciter la participation des admis à l'examen d'entrée en 7ème année (CEE) profil Franco-Arabe au concours d'ad-

mission aux Prytanées Militaires de Guinée et à Etrangers à partir de sa prochaine session 2025. En effet, conscients de l'ampleur de la refondation et de votre détermination pour les reformes au sein de l'armée guinéenne à l'effet qu'elle soit plus républicaine, plus moderne, nous souhaiterions la participation des admis à l'examen d'entrée en 7ème année (CEE) profil Franco-Arabe au concours d'admission aux Prytanées Militaires de Guinée et de l'Etrangers à sa session 2025 dans l'optique de mettre des valeurs et de diversités linguistiques et culturelles dont disposent les admis de ce Système d'enseignement au centre de vos préoccupations. Par ailleurs, nous voudrions vous rappeler sur l'impact considérable que joue la diversité linguistique et culturelle dans le concert de la mondialisation et forces de la diplomatie et des puissances militaires à travers le monde. Ces atouts restent inexploités depuis l'indépendance de notre pays. Dans l'espoir que cette présente retiendra votre aimable attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus sincères. », a écrit Ibrahime MANSARE, PhD, secrétaire général du SNEFAG.

Mamadou Oury

Condamnation de Singleton

## La réaction du frère de la victime

**Le mercredi 10 septembre 2025, le tribunal de première instance de Coyah a condamné Seydouba Bangoura, alias Singleton, à un an de prison avec sursis et au paiement de 900 millions de francs guinéens à la partie civile, à titre de dédommagement pour homicide involontaire. Mohamed Traoré, le frère de la victime, a réagi à cette condamnation de l'artiste.**

« Je suis content. Ce n'est pas être content pour la mort de mon frère, c'est être content pour le verdict rendu par M. le Président au tribunal de première instance. S'il y a problème d'appel, ça sera effectué par mes frères ou par mes pères. Quant à moi, je ne peux rien dire concernant l'appel. La partie civile dit toujours ce qu'elle pense et ce qu'elle compte avoir. Mais il se peut que ce qu'elle demande ou ce qu'elle pense avoir soit exactement le montant demandé par le Président du tribunal. Et ça peut être aussi le contraire. On n'a pas posé notre acte au tribunal pour l'argent. Nous avons posé notre acte au tribunal contre l'acte, son comportement et la manière de faire qu'il a eus à l'égard de notre grand frère, Mohamed Lamine Traoré. Donc, si aujourd'hui la famille n'arrive pas à avoir exactement le montant demandé, les 900 millions ne sont pas petits. Nous le savons tous, le temps n'est pas tellement opportun, puisque ce n'est pas à notre niveau. C'est pourquoi certains disent que c'est petit. Et si c'était à leur niveau, ils allaient aussi dire que c'est grand...Donc, prions le bon Dieu pour que les choses continuent comme ça.

Et je donne un avis pour toute la Guinée : les jeunes, surtout les jeunes, si on a un problème, il ne faut pas se révolter. Il faut toujours se plaindre. La justice est là. La Guinée est un pays de démocratie », a déclaré Mohamed Traoré, le frère de la victime. Me Aboubacar Camara, avocat de la partie civile, a salué en ces termes : « Pour nous, c'est de vous dire que nous prenons acte de cette décision. Et nous prenons acte des déclarations qui viennent d'être faites par M. Traoré, qui est le représentant de la partie civile dans ce dossier. Pour nous, c'est une décision sur siège. C'est un avertissement, pas lancé seulement à l'égard du prévenu, mais à l'égard de toute autre personne qui pourrait se comporter éventuellement dans la conduite. Pour l'appel, je ne peux pas me déterminer sur ça. Ça dépendra, parce que nous allons concerter notre client, le représentant de la famille, et qui à son tour doit d'abord concerter les doyens. On verra s'il y a lieu de faire appel ou non. Au regard des faits, comme je l'ai dit, c'est une décision du siège. Elle est vraiment dissuasive. »

Mamadou Oury

## Nimba d'Or Spécial Transition

**Les sportifs qui se sont illustrés du 5 septembre 2021 au 5 septembre 2025**



**Le vendredi 5 septembre, la cérémonie de remise du Nimba d'Or Spécial Transition a été organisée à Conakry. C'est une édition spéciale pour récompenser les meilleurs sportifs et encadreurs sportifs qui se sont distingués du 5 septembre 2021 au 5 septembre 2025.**

Cet événement a été organisé par l'Association de la Presse Sportive de Guinée Pathé Diallo (APSG). Il a connu la présence du ministre des Sports, Kéamou Bogola Haba, du Secrétaire Général du MEPU-A, du Président du CNOSCG, des Présidents de Fédérations sportives nationales, d'anciennes gloires du sport guinéen ainsi que de nombreux passionnés du sport.

« Cette cérémonie vise à rendre hommage non seulement aux athlètes mais aussi aux encadreurs, aux fédérations et à

toutes ceux et celles qui, dans l'ombre ou dans la lumière ont contribué à faire rayonner l'image de notre pays à travers le sport. À travers ce Nimba d'Or Spécial Transition, nous voulons rappeler que la Guinée a le potentiel pour devenir une grande nation sportive. Mais pour y parvenir, il nous faut une vision stratégique claire, une mobilisation collective, et surtout un engagement ferme de l'État, du secteur privé et de toute la famille sportive », a déclaré Amadou Tham Camara, le président de l'APSG. Les lauréats ont été distingués pour leurs

performances remarquables et leur contribution au rayonnement du sport guinéen au cours des quatre dernières années. Selon les organisateurs, sur 40 fédérations sportives, 28 se sont illustrées au cours de cette période. Et sur ces 28 fédérations, quatre (4) ont été retenues comme meilleures, en raison du nombre de médailles obtenues sur la scène africaine et internationale. Il s'agit des Fédérations Guinéennes de Karaté (3 910 points pour 46 médaillés), du Judo (2 480 points pour 14 médaillés), de Handball (1 050 points pour 18

médaillés) et de Para Athlétisme (1 200 points pour 7 médaillés). Dans son intervention, Général Paye Camara, président de la Fédération guinéenne de handball a dit : « On vient d'être nommé meilleure fédération du sport collectif. Il ne faudrait pas que l'année prochaine, qu'on se retrouve en seconde position. Le travail commence maintenant. C'est l'effort conjugué de tout un monde. Ce travail, c'est pour eux. Nous allons continuer à travailler pour mériter la confiance de l'APSG. On dédie ce trophée à Daouda Bah. Que Dieu lui donne une santé de fer. Et on remercie surtout les organisateurs ». Concernant les distinctions individuelles, le Nimba d'Or Espoir Féminin a été décerné à Hawil Ramatoulaye (Karaté), tandis que le boxeur Mamadou Saydou Diallo a reçu le Nimba d'Or Espoir Masculin. La judokate guinéenne Mariana Esteves a été sacrée meilleure sportive senior féminine et l'attaquant Serhou Guirassy, brillant en club comme en sélection a remporté le Nimba d'Or du meilleur sportif senior masculin. Deux Nimba d'Or d'honneur ont été attribués à Théo Camara et Abdoul Salam Sow, en reconnaissance de leur contribution majeure au rayonnement du sport guinéen. Le Ministre des Sports, Kéamou Bogola Haba, a été sacré Nimba d'Or Spécial Transition pour saluer les reformes engagées par son

Département. Il a exprimé sa gratitude aux organisateurs du Nimba d'Or Spécial Transition.

« Je voudrais au nom du Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya et au nom du Premier ministre Amadou Oury Bah et de tous les membres du gouvernement, vous remercier, vous dire que nous sommes heureux pour cet événement (...). Il est important qu'on ait des grands événements comme celui-ci qui puissent nous permettre de noter la visibilité de tous ces talents. Cet événement a exposé beaucoup de nouveaux talents, je voudrais vous remercier pour ça » Le Général Mamadi Doumbouya a été désigné Nimba d'Or du Meilleur dirigeant sportif. Amadou Tham Camara d'ajouter que depuis l'indépendance de la Guinée, le sport guinéen n'avait jamais récolté autant de médailles que sous la Transition dirigée par le Général Mamadi Doumbouya. Une distinction qui ne manquera de faire réagir.

Kèfina Diakitè



Éliminatoires Mondial 2026

Le Sénégal maîtrise la RDC et prend la tête du groupe B



Menés 0-2 après une demi-heure de jeu, le Sénégal a renversé la RD Congo (3-2) lors du match décisif à Kinshasa comptant pour la 8e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Les Lions enchaînent un 24e match sans défaite et surtout prennent la première place de leur groupe à deux journées de la fin. La RD Congo et tous les supporters des Léopards rêvaient de « maîtriser » le Sénégal à Kinshasa pour ce choc du groupe B. Mais ce sont finalement les Lions qui ont martyrisé les Congolais dans leur antre, leur infligeant une défaite amère et

frustrante dans le scénario. Les Lions sont revenus de loin. De deux à zéro juste après la première demi-heure de jeu, assommés par des Léopards incisifs et très réalistes devant le but. Alors que le Sénégal avait la possession depuis le début du match, s'offrant même la première grosse occasion sur une tête de Nicolas Jackson (5e), c'est le Congo qui a ouvert le score par Cédric Bakambu. L'attaquant de Séville (Espagne), trouvé dans la surface, a éliminé superbement Kalidou Koulibaly d'une roulette, et placé sa frappe sous la barre d'Edouard Mendy (26e).

Contre cours du jeu, la RDC mène au score. Sadio Mané a enjoint ses partenaires à garder leur calme face à la fureur du stade des Martyrs. Mais les Léopards, euphoriques, ont enfoncé le clou sur une action où le capitaine Koulibaly s'est laissé encore déborder par Elia Meschack. Sur le centre de l'ancien joueur de Nantes, Mendy glisse, Yoan Wissa hérite du ballon et se fait un plaisir de doubler la mise (33e). Coaching gagnant de Thiaw Le Sénégal, qui n'avait encaissé qu'un seul but des éliminatoires, au match aller face à la RDC, s'est in-

cliné deux fois en moins de dix minutes. Mais les Lions ne vont pas douter trop longtemps. Toujours avec la maîtrise du ballon, les hommes de Pape Thiaw ont réagi grâce au remuant Iliman Ndiaye, qui après un bon numéro dans la surface a trouvé le poteau de Bertaud. Pape Guèye qui avait suivi l'action a hérité du ballon et réduit la marque (39e). Le Sénégal a alors mis le pied sur le ballon face à un Congo regroupé pour procéder en contre et garder son avantage à la mi-temps. Le Sénégal est revenu des vestiaires avec les mêmes intentions et n'a pas tardé pas à recoller grâce à Nicolas Jackson sur une frappe de l'extérieur du pied, après avoir bénéficié d'une ouverture de Kalidou Koulibaly. Les compteurs remis à zéro, les Lions pensent même prendre l'avantage à un quart d'heure de la fin du match sur un coup franc où Arthur Masuaku a trompé son propre gardien. Mais l'arbitre a signalé un hors-jeu de Sadio Mané. Preneuse d'un match nul qui fige le classement et lui assure sa place de leader, la RDC s'est contentée de dé-

fendre face à des Lions de plus en plus sevrés d'occasions. Mais le coaching de Pape Thiaw s'est révélé gagnant. Les entrants Cheikh Sabaly (85e) et Pape Matar Sarr (77e) ont fait la différence pour offrir au Sénégal une précieuse victoire. Le premier, sur un débordement, a trouvé en retrait le second qui a repris d'un plat du pied victorieux l'offrande (87e) pour propulser le Sénégal en tête du groupe. À deux journées de la fin, avec un déplacement au Soudan du Sud et la réception de la Mauritanie, le Sénégal tient plus que jamais son destin pour s'offrir une troisième participation d'affilée à la Coupe du monde.

RFI



États-Unis

L'influenceur Charlie Kirk, figure de proue des jeunes pro-Trump, tué par balle



Grièvement blessé par balle lors d'une réunion publique mercredi 10 septembre, l'influenceur conservateur Charlie Kirk, voix majeure de la jeunesse pro-Trump aux États-Unis, a succombé à ses blessures. Sa mort a été confirmée par Donald Trump. « Le grand et même légendaire Charlie Kirk est mort », a annoncé Donald Trump sur son réseau Truth Social, après que cet influenceur conservateur a été touché par balle lors d'une réunion publique. « Personne ne comprenait mieux (...) la jeunesse des États-Unis d'Amérique que Charlie. TOUS l'aimaient et l'admiraient, surtout moi, et maintenant, il n'est plus parmi nous », a écrit le président américain. Les drapeaux vont

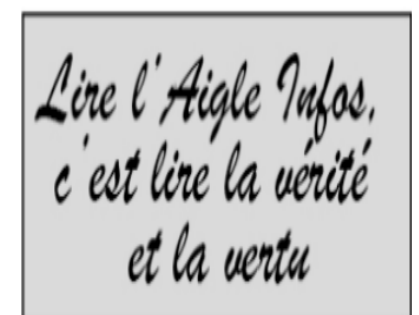
être mis en berne aux États-Unis en hommage à l'influenceur. « J'ordonne que tous les drapeaux américains à travers les États-Unis soient mis en berne jusqu'à dimanche soir à 18h » (22h TU), a écrit le président américain sur son réseau Truth Social. Le directeur du FBI, Kash Patel, a déclaré dans la soirée que le meurtrier présumé de Charlie Kirk avait été arrêté et était en détention. Friand de joutes oratoires avec les étudiants, le podcaster de 31 ans participait à un événement sur le campus de la Utah Valley University, dans l'ouest du pays, lorsqu'il a été pris pour cible, selon l'université. Vers midi heure locale, « un coup de feu a été tiré sur Charlie Kirk, conférencier invité. Il a été touché et évacué

des lieux par ses gardes du corps. La police du campus mène l'enquête, un suspect a été placé en détention », a écrit l'université sur X. Des vidéos montrent Charlie Kirk, s'effondrant sur sa chaise, apparemment grièvement touché au cou, et des cris de panique se faisant entendre dans le public. Charlie Kirk avait été un rouage important de la dernière campagne électorale de Donald Trump. « La violence politique n'a pas de place en Amérique », a estimé l'ancienne vice-présidente Kamala Harris, rejointe en ce sens par de nombreuses autres figures du Parti démocrate, du gouverneur de la Californie, Gavin Newsom, au sénateur Bernie Sanders. L'ancien président Joe Biden a déploré la mort de l'influenceur conservateur, affirmant que ce type de violence devait « cesser maintenant ». « Il n'y a aucune place dans notre pays pour ce type de violence. Elle doit cesser maintenant », a déclaré l'ancien président démocrate sur X, qui a dit prier avec son épouse Jill pour la famille et les proches de Charlie Kirk. Le gouverneur de

l'Utah a dénoncé de son côté un « assassinat politique ». Un tir pendant une conférence en public L'ancien parlementaire de l'Utah Jason Chaffetz, qui était sur place, a expliqué à Fox News que Charlie Kirk répondait à des questions du public quand il a été touché. « La première question était sur la religion. Il a parlé pendant environ 15-20 minutes. La deuxième question, de manière intéressante, portait sur les tireurs transgenres, les tireurs qui font de multiples victimes, et pendant sa réponse, le tir a éclaté », a raconté l'homme politique, visiblement secoué. « À ce moment-là, je regardais Charlie, je ne peux pas dire que j'ai vu du sang, que je l'ai vu se faire tirer dessus, mais dès que le tir a eu lieu, il est tombé en arrière », a-t-il ajouté. « Plein de gens ont commencé à crier, et tout le monde a commencé à courir », a-t-il continué. À la tête du plus gros groupe de jeunes conservateurs aux États-Unis Originaire de la banlieue de Chicago, Charlie Kirk a abandonné ses études pour se dévouer au militantisme. Il est à la tête d'un mouvement de jeunesse : Turning Point USA. Cofondée en 2012 par

l'influenceur, alors âgé de 18 ans, cette association est devenue en une décennie le plus gros groupe de jeunes conservateurs aux États-Unis. Elle comprend une armée de militants enthousiastes, dont certains avaient été envoyés en bus à Washington à la manifestation du 6 janvier 2021 qui avait débouché sur l'invasion du Capitole. Fort de 6,9 millions d'abonnés sur Instagram et 3,8 millions sur YouTube, son influence a largement servi Donald Trump pour séduire les jeunes hommes américains en promouvant une conception ultra-traditionnelle de la famille.

RFI



INTERVIEW

Conakry

## Un militant de l'UFDG enlevé et porté disparu



Mamadou Bory Barry est introuvable depuis son enlèvement le 4 septembre 2025, la veille de la manifestation des forces vives de Guinée selon le pool des Avocats de ce militant de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée. Votre hebdomadaire s'est entretenu avec Me Mamoudou Sané, membre de collectif qui se dit inquiet de l'état de santé de Mabory leur client. **L'Aigleinfos : Parlez-nous des circonstances dans lesquelles votre client a été enlevé ?**

**Me Mamoudou Sané :** Mabory est allé dans la nuit du 4 septembre à Nongô dans un café-bar où il a l'habitude de se rendre. C'est de là qu'un pick-up de la gendarmerie l'a embarqué et l'emmené à une destination inconnue. **L'Aigleinfos : Depuis son enlèvement, quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour le retrouver ?** **Me Mamoudou Sané :** En tant qu'avocats, quand nous avons été constitués, nous avons cherché d'abord à vérifier l'information que la famille nous a

donnée. C'est ainsi que nous nous sommes rendus à l'ECO 3 de Matam, et nous avons rencontré le colonel Tagbacé Maomi. Je lui ai dit que nous venons aux nouvelles par rapport au cas de mon client qui serait dans son unité. Il m'a tout de suite dit qu'il n'a pas reçu M. Mabory dans son unité là-bas. Et qu'on pouvait aller vérifier dans le registre et même dans le violon. Il a précisé qu'à leur niveau là-bas, ce n'est pas ce genre de problème qu'ils traitent. Qu'eux, c'est les militaires en conflit avec la loi. Effectivement, M. Mabory n'était pas dans le violon. Dans le violon qu'il a ouvert pour nous. Pour nous montrer, bien sûr. Donc, de là-bas, nous nous sommes rendus à la brigade de recherche de Matam. Là également, la recherche était infructueuse. Et puis, nous nous sommes rendus au Haut commandement de la gendarmerie, direction de la justice militaire. Là également, il n'y était pas. **L'Aigleinfos : On apprend**

**que votre client serait mal portant parce qu'actuellement il se déplace à l'aide d'une canne. Est-ce que son état de santé est préoccupant ?**

**Me Mamoudou Sané :** Mabory serait un infirme. Il a eu une fracture au niveau de la jambe. Et c'est pourquoi il marche avec une canne. Et donc, il n'a pas encore trouvé les moyens de se soigner définitivement. Donc, si une telle personne est enlevée dans une telle circonstance, imaginez ce qui pourrait lui arriver, les risques qu'il court. Peut-être qu'il a des produits à prendre chaque jour ou bien des consultations à faire chez son médecin. D'où notre inquiétude.

**L'Aigleinfos : Qu'est-ce qui vous reste à faire désormais ?**

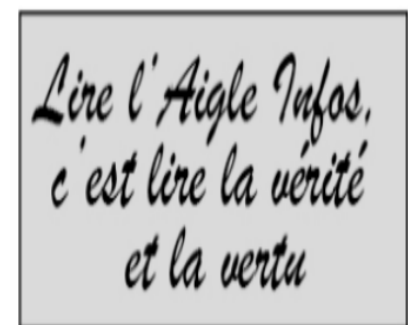
**Me Mamoudou Sané :** Nous avons envisagé naturellement de saisir les autorités judiciaires, en l'occurrence le parquet général. Et aujourd'hui, le 9 septembre, nous comptons déposer la demande d'intervention et de dénonciation auprès du procureur général qui va certainement orienter

la procédure vers le tribunal de première instance de Dixinn. Parce que c'est dans ce ressort-là qu'il y a eu l'enlèvement et M. Mabory même habite ce ressort judiciaire.

**L'Aigleinfos: Merci à vous Me Mamadou Sané, l'un des avocats de Mamoudou Bory Barry, militant de l'UFDG !**

**Me Mamoudou Sané :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Mali

## Des voyageurs racontent le blocus à Kayes, le gouvernement appelle à «vaquer librement»



Au Mali, les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim, liés à Al-Qaïda), poursuivent le blocus imposé depuis le 3 septembre aux villes de Kayes et de Nioro du Sahel, dans le sud-ouest du pays. Les habitants joints par RFI qui tentent de se déplacer décrivent leur calvaire. De son côté, le gouvernement de transition assure que l'armée « maîtrise la situation sur le terrain » et appelle les habitants à circuler « librement ». L'état-major revendique la « neutralisation » de « plusieurs dizaines de terroristes » dans la région. L'armée mène des opérations de ratissage, des frappes aériennes, et patrouille quotidiennement sur les routes nationales 1 et 3. Pourtant,

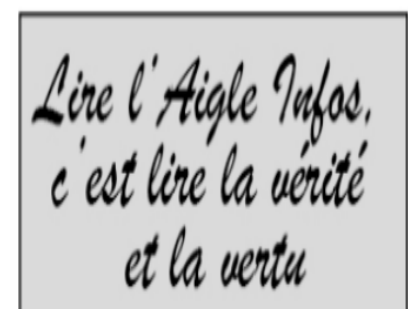
depuis mercredi 3 septembre dernier, les populations des régions de Kayes et de Nioro du Sahel qui veulent se déplacer témoignent de leur calvaire et ne cachent pas leur peur. Joints par RFI, plusieurs habitants racontent comment leur autocar a été stoppé par les jihadistes, les hommes forcés à descendre, le véhicule incendié. « Ils ont libéré les hommes et on a continué » Une femme, qui s'est rendue dimanche en autocar de Kayes à Bamako et qui a eu la peur de sa vie, raconte : « Deux hommes ont traversé la route, ils avaient des fusils. Le chauffeur a ouvert la porte et les deux jeunes sont entrés pour dire aux hommes de descendre, raconte-t-elle

anonymement à RFI, par sécurité. Alors les hommes sont descendus, ils sont tous partis à environ 15 mètres du véhicule. Je crois que c'était pour voir leur carte d'identité. Les femmes sont restées dans le bus. Ça n'a pas trop duré, peut-être 10-15 minutes. Après, ils ont libéré les hommes et on a continué. » Des images de véhicules à l'arrêt ou incendiés circulent sur les réseaux sociaux. Si certaines images ont été tirées de leur contexte, d'autres sont bel et bien authentiques. Saison des pluies et véhicules incendiés L'armée malienne dément l'existence d'un blocus à Kayes. Elle estime que les blocages de route, les destructions de camions-citernes ou les enlèvements de passagers qui se sont multipliés ces derniers jours ne sont que les « derniers soubresauts d'un ennemi aux abois » et attribue en premier lieu les perturbations de circulation à « la saison des pluies ». C'est ce qu'a déclaré lundi le porte-parole de l'armée, le Colonel Souleymane Dembélé. Cette autre femme, également jointe par RFI, a pourtant vu

son autocar partir en fumée à quelques kilomètres de Nioro du Sahel. « Les terroristes nous ont intercepté vers la forêt de Lagamani, ils ont fait descendre les passagers et les marchandises. Ensuite, explique-t-elle, ils ont rendu à chacun ses bagages avant d'ordonner au chauffeur de conduire le bus plus loin dans la brousse. Là, ils ont incendié le véhicule. Nous avons payé 12 000 francs CFA [environ 18,29 euros, NDLR] pour le trajet Kayes-Bamako. Pour atteindre notre destination, il a fallu payer encore pour continuer avec un autre moyen de transport. Le chauffeur se sentait responsable, il en avait les larmes aux yeux. » « Vaquer librement » Ces témoins, toujours sous le choc, ont eu la chance de pouvoir repartir. Les jihadistes affirment cibler spécifiquement les ressortissants des villes de Kayes et du Nioro du Sahel, à qui ils reprochent de soutenir l'armée malienne. Le gouvernement de transition assure, dans une publication sur les réseaux sociaux, que l'armée « maîtrise la situation sur le terrain » et appelle les habitants à « vaquer librement sur les axes routiers ». Selon un communiqué de l'état-major, des frappes aériennes ont permis mardi 9 septembre de détruire un « re-

fuge terroriste » dans la zone de Mousafa, à la lisière nord de la forêt de Baoulé, dans la région de Kayes, près des frontières sénégalaise et mauritanienne. L'armée revendique la neutralisation de « plusieurs dizaines de terroristes ». Le président de Transition, le général Assimi Goïta, a reçu mardi en audience deux policiers, ex-otages du Jnim. Ils avaient été enlevés le 6 août dernier dans la région de Tombouctou, puis libérés lundi 6 septembre grâce à l'implication des services de renseignement, selon les autorités de transition, qui n'ont pas donné plus de précisions.

RFI



Justice

**Le regard de Me Pèpé Antoine Lama sur l'affaire Singleton**



**Dans une tribune intitulée "La justice face à l'opinion et le rôle du juge dans l'affaire Singleton", Me Pèpé Antoine Lama porte son regard sur ce dossier éminemment sensible.**

« L'affaire dite "Singleton" vient de connaître son épilogue judiciaire en instance avec une décision qui ne cesse d'alimenter les débats publics. L'artiste a été reconnu coupable d'homicide involontaire et condamné au paiement de 10 millions GNF d'amende et 900 millions GNF à titre de réparation civile, assorti d'un sursis. Beaucoup s'interrogent : comment comprendre que, dans une affaire de mort d'homme, le tribunal ait retenu une peine assortie de sursis, alors que, dans un cas récent à Kindia, un simple vol de téléphone a valu 10 ans de prison ferme à son auteur ? Le droit positif guinéen enseigne que le juge n'est soumis qu'à l'autorité de la loi. Cette indépendance est la garantie d'une justice impartiale et équilibrée. Néanmoins, il serait illusoire de nier que l'opinion publique, les mé-

dias et la pression sociale constituent un environnement permanent dans lequel la justice évolue. Dans le secret de la délibération, le juge doit se concentrer uniquement sur les faits, la loi et sa conscience, sans céder à la clameur publique. Le juge n'a pas besoin d'être orienté par la passion ou l'émotion collective. Les décisions de justice ne doivent jamais traduire l'humeur de l'opinion, même lorsqu'elle est en majorité défavorable à un prévenu comme Singleton. Cependant, il est compréhensible que l'opinion s'indigne. Ceux qui dénoncent une certaine incohérence n'ont pas totalement tort : il est, à première vue, difficile à comprendre qu'un vol de téléphone mérite une lourde peine ferme, tandis qu'une affaire de mort d'homme se solde par une peine assortie de sursis.

Il ne faut pas en outre perdre de vue que le sursis ne constitue pas une absence de sanction. Il s'agit d'une véritable mise à l'épreuve du condamné : si celui-ci ne commet aucune nouvelle infraction durant le délai de cinq (5) ans, la peine ne sera pas exécutée, mais en cas de récidive, la peine initialement prononcée s'ajoutera à la nouvelle sanction. Le sursis est donc une épée de Damoclès suspendue au-dessus du condamné, qui vise à l'amener à une meilleure conduite, tout en tenant compte de sa personnalité, de son passé judiciaire et des circonstances de l'infraction. Dans tous les cas, la justice doit rester équilibrée entre la rigueur de la loi et l'humanité de la sanction. L'opinion peut parfois s'indigner, comparer ou dénoncer des disparités. Ceux qui s'interrogent ou crient à l'incompréhensible expriment une inquiétude légitime. Mais la vérité judiciaire ne se construit pas dans la rue. Elle se forge dans l'application raisonnée du droit. Dans l'affaire Singleton, le débat reste ouvert entre ceux qui voient une indulgence excessive et ceux qui considèrent la décision conforme aux principes du droit pénal moderne. Mais une certitude demeure : la crédibilité de la justice repose sur sa capacité à demeurer indépendante et à justifier, par la motivation de ses jugements, l'équilibre entre sanction et pédagogie. », a écrit Me Pèpé Antoine Lama, avocat.

**Mamadou Oury**

pement et relier les quartiers de manière efficace. La transformation de Kakimbo serait l'occasion de créer un gigantesque ouvrage pour le bonheur des Guinéens. La rivière Kakimbo prend sa source près du siège de l'ARPT à Koloma. Elle serpente à travers la petite forêt des fleuristes, longe les tours jumelles de Bambeto, passe sous le grand pont des rails de RUSAL (surnommé le «pont aux cinq tuyaux» par les habitants), traverse la forêt de Kakimbo, et se jette dans l'océan Atlantique après avoir franchi le pont de Kipé. C'est ce parcours sinueux qui offre un potentiel immense, une occasion de prouver que la Guinée peut non seulement s'inspirer des grandes métropoles, mais aussi créer des merveilles uniques. Faisons de cette rivière un symbole de notre ambition et de notre ingéniosité. L'aménagement de Kakimbo pourrait être le projet phare qui réconcilie développement économique, durabilité environnementale et qualité de vie pour tous.

**Tribune : Kakimbo, la Venise de Conakry, un trésor à réinventer**



**Par un passionné de l'environnement**  
La rivière Kakimbo et son relief spectaculaire sont une merveille naturelle méconnue, un joyau potentiel au cœur de la commune de Ratoma. Loin d'être un simple cours d'eau, cette rivière a le potentiel de devenir un projet d'ingénierie et d'architecture unique au monde, une «Venise de Conakry» qui transformerait la capitale. Des ingénieurs et architectes guinéens pourraient réaliser une étude de faisabilité pour en faire un lieu d'exception. La topographie de la rivière, de son amont à son aval, pourrait accueillir un barrage hydro-électrique capable d'alimenter une partie de Conakry en électricité et en eau potable. Au-delà de l'énergie, le projet pourrait inclure des parcs naturels, des jardins botaniques et des zones de pêche, créant ainsi des espaces de loisirs et de biodiversité. On pourrait imaginer de grands lacs artificiels, reliés par des systèmes de recyclage de l'eau, pour créer un écosystème durable.

Ce projet audacieux permettrait également de résoudre un problème crucial de notre infrastructure : le manque de ponts modernes. En Guinée, on préfère souvent des contournements routiers de plusieurs kilomètres plutôt que d'investir dans la construction d'ouvrages d'art dignes d'un pays indépendant. Pourtant, des ponts élégants et fonctionnels, à l'image de ceux qui embellissent des villes comme Abidjan, pourraient être des symboles de notre dévelop-



Semi-marathon

**TotalEnergies Guinée lance la 10ème édition**



**Le mercredi 10 septembre 2025, TotalEnergies Guinée a lancé le semi-marathon au compte de l'année 2025, à travers une conférence de presse organisée dans un hôtel de la place.**

La cérémonie de lancement a connu la présence de la direction générale de Total Énergies Guinée, des cadres du département des Sports, des responsables de fédérations sportives, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des lauréats de la dernière édition. La direction générale de Total Énergies Guinée, par la voix de son directeur Adjé Kakou, a déclaré : « Au nom de Total Énergies et en mon nom propre, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance pour votre présence aujourd'hui à l'occasion du lancement de la 10e édition de notre semi-marathon. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable qui rassemble chaque année autour des valeurs de dépassement de soi, de solidarité et d'engagement citoyen. (...) Dès 2012, ce projet a vu le jour à l'occasion des 50 ans de Total Énergies en Guinée, grâce à une mobilisation collective : autorités, entreprises, associations et surtout passionnés de sport. Depuis sa première édition, l'événement a connu une évolution remarquable, atteignant des milliers de participants au fil des ans, preuve de l'intérêt croissant qu'il suscite dans notre pays. » Le directeur n'a pas manqué de saluer la contribution des autorités administratives et sportives, ainsi que des partenaires tels que la Vistagui, la Sobragui, Orange, UMS, SMD et WCS. « Leur appui moral et matériel a permis à l'événement de grandir et d'offrir chaque année une expérience enrichissante. Leur investissement témoigne de leur attachement profond aux valeurs du

partage et de l'engagement. Mais nos remerciements vont aussi aux athlètes, amateurs comme professionnels, qui font battre le cœur de ce semi-marathon, ainsi qu'aux médias qui jouent un rôle fondamental dans la visibilité de notre initiative », dira-t-il.

Le responsable juridique de la SMB, Abdoulaye Sampil Camara, s'est exprimé en ces termes : « Cette compétition est un moment de partage et de cohésion qui rassemble les communautés dans un esprit de fraternité et de dépassement de soi. Elle incarne les valeurs auxquelles la SMB croit profondément : le bien-être, la solidarité et la promotion du sport. Nous réaffirmons notre engagement à accompagner ce projet. » Winning Consortium Simandou (WCS) était représenté par son responsable des relations publiques, Djibril Tamsir Niane, lequel louera les efforts de Total Énergies Guinée. « C'est une grande fierté pour nous d'assister au lancement de cette 10e édition. Les valeurs que nous partageons à travers ce semi-marathon — santé, unité, cohésion — sont les mêmes qui guident nos actions au quotidien. » Le semi-marathon est prévu du 15 septembre au 9 novembre 2025. Il connaîtra la participation de 7 000 coureurs amateurs et professionnels répartis sur trois parcours : 7 km, 12 km et le classique 21 km.

**Kèfina Diakité**

